

## Fiche Lexicale

### **RIRE**, verbe

I. – *Empl. intrans.*

A. – [Le suj. désigne une pers.]

1.

a) Manifester un état émotionnel, le plus souvent un sentiment de gaieté, par un élargissement de l'ouverture de la bouche accompagné d'expirations saccadées plus ou moins bruyantes et un léger plissement des yeux. *Synon. fam., pop. se bidonner, s'esclaffer, se fendre\* la pêche, la pipe, se gondoler, se marrer, pouffer, rigoler<sup>1</sup>, se tordre.* [L'oncle Adolphe] rit de tout son cœur. Ça ne lui arrive pas souvent. Alors, je questionne, inquiète: – Je suis grotesque?... – Non (...) Tu es drôle! (Gyp, *Souv. pte fille*, 1928, p. 160).

**SYNT.** *Rire doucement, très fort, tout bas, tout haut; rire sans sujet, hors de propos, pour un rien; rire de surprise, d'un jeu de mots; commencer, se mettre, se prendre à rire; partir d'un éclat de rire; ne pouvoir s'empêcher de rire; s'arrêter, finir, faire semblant, avoir envie, donner envie de rire; se mordre, se pincer les lèvres pour ne pas rire; crever, crouler, éclater, étouffer, s'étouffer, s'étrangler, mourir, pisser, pouffer, se tordre de rire.*

◆ [Dans une tournure factitive] *Faire rire le public, les spectateurs; aimer à faire rire; bouffonnerie, boutade, facétie, plaisanterie qui fait rire. On raconte des historiettes qui font rire ou pleurer* (Faure, *Hist. art*, 1909, p. 114):

L'auteur comique ne doit pas se poser les questions rituelles: « Comment faire **rire**? – Par le comique. – Comment le comique fait-il **rire**? – Parce qu'il y a dégradation. – Mais pourquoi la dégradation fait-elle **rire**? – Parce qu'elle est désharmonique. *Arts et litt.*, 1935, p. 80-12.

– *Locutions*

◆ [Suivi d'un compl. marquant l'intensité] *Rire aux éclats* (v. éclat); *rire à gorge\* déployée; rire comme une baleine\*, comme un bossu\**; *rire à se décrocher la mâchoire\**; *rire de toutes ses dents* (v. dent C 5); *rire aux larmes, jusqu'aux larmes* (v. larme I A 8); *rire à ventre déboutonné\**; *rire comme un fou, comme des fous* (v. fou<sup>1</sup> II B 2).

◆ [Suivi d'un compl. marquant la modalité] *Rire de bon cœur. Comme toujours, pendant les entretiens qu'elle avait avec son aîné, Suzanne, oubliant sa colère, se prit à rire de bon cœur, un vrai rire de théâtre,*

*musical et cristallin* (Duhamel, Suzanne, 1941, p. 203). *Rire à contre-cœur\**; *rire jaune* (v. ce mot II B); *rire sous cape* (v. *cape*<sup>1</sup>); *rire dans sa barbe* (v. *barbe*<sup>1</sup>B 1).

*Rire du bout des dents, rire du bout des lèvres. Rire sans en avoir envie, avec réticence. Elle ne riait plus de bon cœur, ou bien elle riait du bout des lèvres, mais elle ne riait pas des yeux* (Lamart., *Tailleur pierre*, 1851, p. 474).

*Rire intérieurement. Contenir son envie de rire. Le moudir (...) avec son bec d'aigle qui se recourbe sur sa bouche, ne cessait pas de rire intérieurement* (Barrès, *Cahiers*, t. 10, 1914, p. 392).

– Expressions

◆ *C'est Jean qui pleure et Jean qui rit.* V. *pleurer* I A 2 a.

◆ *Se chatouiller pour se faire rire.* V. *chatouiller* A.

◆ *Se tenir les côtes de rire. Rire démesurément. Rouletabille et moi nous n'en pouvions plus et nous nous tenions les côtes de rire* (G. Leroux, *Parfum*, 1908, p. 64).

◆ *Être à mourir de rire. Être très ridicule. Avec sa toilette extravagante, elle est à mourir de rire* (Ac. 1878, 1935). *C'est à mourir de rire, c'est à crever de rire* (pop.). *C'est très drôle ou c'est extrêmement ridicule, grotesque. Tu pleures? Alors ça, c'est à mourir de rire! J'ai couché avec, je ne sais pas, quelques centaines de types* (Aragon, *Beaux quart.*, 1936, p. 421). *Tu me dirais deux mille francs! Mais trente mille francs, c'est à mourir de rire* (Duhamel, *Passion J. Pasquier*, 1945, p. 86).

◆ *Et de rire* (en terminant un récit). *Et de se mettre à rire. Souvent je tirais ma pipe de ma bouche pour lui demander s'il savait quand Monsieur Barrès s'engagerait pour la durée de la guerre. Et de rire* (Alain, *Propos*, 1936, p. 293).

– Proverbes

◆ *Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera.* V. *pleurer* I A 2 c.

◆ *Rira bien qui rira le dernier. L'affaire aura des suites, j'aurai ma revanche. Rira bien qui rira le dernier, murmura sir Williams dont l'œil étincela, et chez qui le nom de Baccarat souleva des tempêtes de haine et de courroux* (Ponson du Terr., *Rocambo*, t. 3, 1859, p. 313).

b) *P. méton.* [Le suj. désigne un élément du visage] *Avoir une expression de gaieté.* Synon. *sourire. Ma mère me gronda, mais avec de la gaieté: je le vis à ses yeux qui riaient* (A. France, *Livre ami*, 1885, p. 43).

2. *Au fig.*

a) *Vieilli.* [L'action de rire est signe de gaieté, de plaisir, de joie] *S'amuser, prendre du bon temps, faire la noce. Aimer à rire; ne penser, ne songer*

qu'à rire. Les filles y étaient très sages [à Lourdes], il y a quarante ans. Je me souviens que, dans ma jeunesse, lorsqu'un garçon voulait rire, il n'y avait pas ici plus de trois ou quatre dévergondées pour le satisfaire (Zola, Lourdes, 1894, p. 278).

– Expr. Avoir le mot pour rire. V. mot II C 2.

– Loc. proverbiale. Plus on est de fous, plus on rit. V. fou<sup>1</sup> II B 2.

b) [L'action de rire exprime la dérision, la moquerie; dans une tournure factitive] Faire rire. Exciter la moquerie. De quelque argumentation qu'on le justifie, un monstre fera toujours rire (Cassou, Arts plast. contemp., 1960, p. 175).

Expr. fam. Vous me faites rire. Vos propos sont ridicules. Quand vous me dites que vous devez à mon oncle cette espèce de sang-froid devant le bien et le mal, vous me faites rire (Bernanos, Mauv. rêve, 1948, p. 880).

– Loc. et expr.

◆ Rire au nez de qqn. V. nez II.

◆ Laissez-moi rire (fam.). Ce que vous dites est ridicule. Elle nous a souvent répété que s'il ne s'était agi que de l'argent de ses enfants (...), elle n'aurait jamais eu ce courage... – c'est possible, parce qu'elle a eu à certaines époques, la maladie du scrupule: son seul point faible... Oncle Alfred protesta, d'un air cafard, « que c'était ce qu'il y avait d'admirable en elle ». Dussol haussait les épaules: – Allons, laissez-moi rire (Mauriac, Myst. Frontenac, 1933, p. 217).

c) [P. réf. au caractère gratuit de l'action de rire, p. oppos. à ce qui est sérieux, important] Ne pas agir ou ne pas parler sérieusement. Synon. badiner, blaguer (fam.), plaisanter. Dire, faire qqc. en riant; avoir l'air de rire; ne pas, ne plus rire. Ernest me disait l'autre jour (...) que je marchais façon d'un gendarme à pied. – Il aura voulu rire, protesta Honoré. Un gendarme à pied! – Tu penses aussi? Oui, il aura voulu rire (Aymé, Jument, 1933, p. 294).

– Loc. et expr.

◆ Histoire de rire (fam.). En manière de plaisanterie. – Pourquoi que t'as fait ça, Georgina? Pourquoi que t'as fait ça? Elle haussa les épaules: – On blaguait. Histoire de rire... Ça se fait à la fin d'une danse (Van der Meersch, Invas. 14, 1935, p. 175).

◆ Pour rire, pour de rire (pop. ou lang. enf.). Pour plaisanter, pour faire semblant. Dire, faire qqc. pour rire; c'est pour de rire. Petit roi Loc, je veux bien être ta femme pour rire; mais je ne serai jamais ta femme pour de bon (A. France, Balth., Abeille, 1889, p. 227). Avec valeur d'adj. Guerre, roi pour rire. Le maréchal d'Ancre, maréchal pour rire, a, sur le secrétaire, des

canons et des attributs de guerre en nacre (Balzac, *Lettres Étr.*, t. 2, 1843, p. 248). Ceci (...) n'est pas un duel pour rire; il faut qu'un des deux reste sur le carreau (A. Daudet, *Crit. dram.*, 1897, p. 60).

♦ **Vouloir rire** (fam.). **Vouloir plaisanter; tenir des propos ridicules ou peu crédibles.** Je crois qu'il veut rire. – Oui, oui, c'est vrai, je voulais rire; ne fais plus attention à ce que j'ai dit (Lautréam., *Chants Maldoror*, 1869, p. 155). **Vous voulez rire.** Le Monsieur: Le quartier n'est pas sûr (...). Or, la profession que j'exerce m'oblige à rentrer tard chez moi. Le Commissaire: Exercez-en une autre. Le Monsieur: Je veux bien. Trouvez m'en une. Le Commissaire: Vous voulez rire, j'imagine. Est-ce que vous vous croyez dans un bureau de placement? (Courteline, *Client sér.*, Commissaire bon enfant, 1900, i, p. 155).

♦ **Sans rire** (loc. adv.). **Sans plaisanter, sérieusement.** En cette méphitique officine, il lui fut révélé que l'on songeait sans rire à lui donner une femme (Mauriac, *Baiser Lépreux*, 1922, p. 161).

**B. – P. anal.**

1. Domaine des sensations auditives

a) [Le suj. désigne un animal] **Pousser des cris aigus et saccadés.** L'hyène rit, le chacal miaule, Et, traçant des cercles dans l'air, L'épervier affamé piaule, Noire virgule du ciel clair (Gautier, *Émaux*, 1852, p. 44). Parfois, au dessus de ma tête un vol de canards (...) une mouette qui rit, miaule et grince (Arnoux, *Rhône*, 1944, p. 369).

b) [Le suj. désigne une chose concr.] **Émettre, produire un bruit, un son alerte, gai.** Il a probablement cherché une cuiller, car j'ai entendu rire de l'argenterie (Sue, *Myst. Paris*, t. 1, 1842, p. 302). L'orchestre [dans l'Opéra *Fidelio* de Beethoven] (...) a son rôle nettement défini, chante sans cesse, rit, pleure, s'agite, souffre (Bruneau, *Mus. hier et demain*, 1906, p. 197).

2. Domaine des sensations visuelles, au fig., littér.

a) [Le suj. désigne une chose concr., en partic. un élément de végétation en pleine floraison ou fructification] **Présenter un air de gaieté, un aspect agréable, plaisant.** Tout rit dans cette maison; le ciel rit. L'azur rit sur la haie (Mallarmé, *Poés.*, 1898, p. 34). Des arbres ployaient sous leur charge de fleurs. Les vergers riaient (Estaunié, *Solitudes*, 1917, p. 99).

b) **Poét.** Que de choses verrons-nous, chère, Dans ces taudis, Quand la flamme illumine, claire, Les carreaux gris!... – Puis, petite et toute nichée Dans les lilas Noirs et frais: la vitre cachée, Qui rit là-bas... Tu viendras, tu viendras, je t'aime! (Rimbaud, *Poés.*, 1871, p. 68).

– [Dans une tournure factitive] Que signifie le mot dessin dans ces surfaces remuantes que le drame tord, convulse et bossèle par le dedans pour amener l'expression spirituelle à quelques saillies dominantes qui font

*rugir, soupirer, rire ou chanter la couleur? La couleur elle-même bouge. Elle vibre, elle hésite ou s'affaisse, monte et descend comme la mer* (Faure, *Hist. art*, 1921, p. 170).

II. – *Empl. trans. indir.*

**A. – Rire de qqn/de qqc.**

1. [L'action de rire exprime la dérision, la moquerie] **Rire de qqn, de qqc.** **Se moquer de, railler.** *Rire des fous, des gens; rire des manières, de la naïveté, de la sottise de qqn; rire de soi-même.* *Tout le monde vous hait quand vous êtes difforme (...) Elle m'aime, elle! – elle est ma joie et mon appui. Quand on rit de son père, elle pleure avec lui* (Hugo, *Roi s'amuse*, 1832, p. 484). *Les mystiques l'agaçaient un peu. Il riait d'eux (comme un religieux peut rire des mystiques), surtout des femmes* (Green, *Journal*, 1944, p. 96).

– *Loc. et expr.*

♦ *Il vaut mieux en rire qu'en pleurer ou mieux vaut en rire qu'en pleurer. Mieux vaut s'en moquer que s'en attrister.* *Le cas n'est pas unique Chez nous, de ce baron cynique; Et l'on ne saurait dénombrer Tous les contempteurs de la lyre, Dont beaucoup ne savent pas lire. Mieux vaut en rire qu'en pleurer* (Ponchon, *Muse cabaret*, 1920, p. 218).

♦ *Pincer sans rire* (vieilli). V. *pincer* | A 4. *Pince-sans-rire\**.

♦ *Il n'y a pas de quoi rire.* *La chose est grave; c'est très sérieux, il n'y a pas de quoi plaisanter.* « (...) R. L. est en train de devenir un mouvement anticommuniste. » *Henri se mit à rire: « En effet! Je n'aurais jamais trouvé ça tout seul! – Il n'y a pas de quoi rire! »* (Beauvoir, *Mandarins*, 1954, p. 144).

– *Absol.* **Se moquer, railler.** *Donner matière à rire; apprêter, prêter à rire.* *Chez lui [Le Sage], point de rancune ni d'amertume (...). Par là surtout il se distingue de Voltaire, qui mord et rit d'une façon âcre* (Sainte-Beuve, *Caus. lundi*, t. 2, 1850, p. 364).

2. [L'action de rire exprime l'indifférence, le dédain] **Rire de qqc.** **Ne pas se soucier, ne pas tenir compte de.** *Synon. se moquer.* *Rire des avertissements, des menaces, des remontrances de qqn.* *Ses menaces ne m'étonnent point, je n'en fais que rire* (Ac.).

**B. – Rire à qqn.** *Synon. sourire à.*

1. *Vieilli.* *Témoigner de la sympathie, de l'affection... à quelqu'un en lui montrant un visage souriant.* *Chaque fois que je levais les yeux, je voyais son regard tendre comme celui d'une mère, qui me riait doucement* (A. Daudet, *Pt Chose*, 1868, p. 163). *Jeanne et Lucie s'étaient penchées, pour rire encore à leur père, resté debout au bord du chemin* (Zola, *Germinal*, 1885, p. 1395).



– Expr. **Rire aux anges**. V. ange II C.

2. *Au fig.* [Le suj. désigne une chose]

a) *Vieilli*. **Être agréable à; être favorable à.** *Tout lui rit; la fortune lui rit. Heureux qui le peut [oublier la mort]! C'est à lui que rit le pouvoir, la popularité, la richesse* (Valéry, *Lettres à qq.-uns*, 1945, p. 81).

b) *Littér.* **Être agréable à la vue de quelqu'un, plaire à.** *Au bout de l'allée (...) s'élevait un château de pierre et de brique, aussi morose que celui de Madrid (...). – Je vous confesse (...) que le logis ne rit point aux yeux* (A. France, *Rôtisserie*, 1893, p. 64).

**C. – Se rire de qqn/qqc.**

1. **Se gausser, se moquer de.** *Elles se sont ri de nous. Il se rit de vos vains projets* (Ac.).

2. **Traiter par le mépris, le dédain; ne pas se soucier, ne pas faire cas de.** Synon. *faire fi de* (fam.), *ignorer, mépriser*. *Ô vieux Denis! Je me ris de ton glaive, Je bois, je chante, et je siffle les vers* (Béranger, *Chans.*, t. 3, 1829, p. 79). *Le Seigneur se rit du méchant et soutient les justes. Il aime la justice* (Théol. cath.t. 4, 11920, p. 974).

**D. – Se rire de qqc.** **Venir facilement à bout de; triompher aisément de.** Synon. *se jouer de*. **Se rire des difficultés, des menaces, des obstacles.** *Chèvres et moutons se rient des murettes et des talus* (Meynier, *Paysages agraires*, 1958, p. 167). *Les costumes des paysannes ont une fraîcheur et un éclat qui se rient de la poussière des siècles* (Serrière, *T.N.P.*, 1959, p. 112).

**III. – Empl. pronom. Se rire** (vieilli ou littér.). **S'amuser, se divertir.** P. métaph. *Le lendemain, un pur soleil se riait sur les vagues* (Toulet, *Mariage Don Quichotte*, 1902, p. 25).

**Prononc. et Orth.:** [Ri:R], (*il*) *rit* [Ri]. Att. ds Ac. dep. 1694. **Étymol. et Hist.**

**A. 1. a)** Ca 1100 *rire* « marquer un sentiment de gaieté... » (*Roland*, éd. J. Bédier, 302); **b)** ca 1350 *rire dessoubz son chapperon* (*Tristan de Nanteuil*, éd. K. V. Sinclair, 13090); 1643 *rire sous cappe* (Saint-Amant, *Rome ridicule*, 840, éd. J. Lagny: la piété ... **rit** sous cappe); 1690 *rire sous barbe* (Fur., s.v. *barbe*); 1694 *rire dans sa barbe* (Ac.); **c)** ca 1440 *rire aux anges* (*L'Amant rendu cordelier*, éd. A. de Montaiglon, 456); 1441-47 (P. de Hauteville, *La Confession et Testament de l'amant trespasé de deuil*, éd. R. M. Bidler, 894); 1867 (Delvau, p. 427: **Rire aux anges**. Sourire doucement en dormant); **d)** 1640 (Oudin *Curiositez*: il **rit** jaune comme farine); 1740-55 *rire jaune* (cf. *jaune*); **2.** ca 1165 « se moquer » (Chrétien de Troyes, *G. d'Angleterre*, éd. M. Wilmotte, 1294: s'i ot moult **ris** et moult gabé); ca 1165 *rire de* « se moquer de » (*Troie*, éd. L. Constans, 14426 var.); **3.** 1269-78 « avoir une expression, un aspect joyeux, agréable » (Jean de Meung, *Rose*,

éd. F. Lecoy, 19985: cil jorz ... de clarté presante **rit**); **4.** 1415-18 « se réjouir, se divertir » (Alain Chartier, *L. des Quatre Dames*, 198, éd. J. C. Laidlaw, p. 204: Il n'y aroit plus de quoy **rire**); 1556 (Ronsard, *Nouv. continuation des Amours ds Œuvres compl.*, éd. P. Laumonier, t. 7, p. 254, 8: Et toute chose **rire** en la saison nouvelle); **5.** 1464 « ne pas parler ou ne pas faire quelque chose sérieusement » (*Pathelin*, éd. R. T. Holbrook, 749: sans **rire**); 1536 (R. de Collerye, *Œuvres compl.*, éd. Ch. d'Héricault, p. 69: disons quelque chose pour **rire**); 1575 (Ronsard, *Au roy Henri III*, t. 17, p. 87, 57: par maniere de **rire**). **B.** Pronom. **1.** ca 1100 « se moquer » (*Roland*, 303: ore **s'en rit** Rollant); **2. a)** 1536 « traiter par le mépris, le dédain » (R. de Collerye, *op. cit.*, p. 236: l'on verra que vous **vous en riez**); 1555 (Ronsard, *Hymnes*, t. 8, p. 231, 39: **se rient** Des vanitez du monde); **b)** 1550 « se jouer de » (Id., *Odes*, t. 2, p. 35, 28: que de ses flammes Je **me rie** à mon tour). Du lat. pop. *ridēre* (lat. class. *ridēre*) « rire; sourire; avoir un aspect riant, agréable; se moquer de; narguer, se jouer de (une difficulté, un danger) ». Au sens A 1 c, *rire aux anges*, cf. Victor Le Clerc, *L'Image du monde et autres enseignements ds Hist. littér. de la France*, t. 23, pp. 313-314 et G. Roques ds *R. Ling. rom.* t. 47 1983, p. 192. **Bbg.** Foley (J.). *Theoretical morphology of the Fr. verb.* Amsterdam, 1979, p. 144, 165, 189. – Lanly (A.). *Morphol. hist. des verbes fr.* Paris, 1977, pp. 262-264. – Quem. *DDL* t. 10, 13, 16, 17, 19, 28, 31 (s.v. *rire jaune*).

Source: <http://www.cnrtl.fr/definition/rire>